

UNE HABITATION POPULAIRE DES ANNÉES 1950



CHÂTELET, « Cité Heureuse », rue du Mayor.

Édifiée en 1953-1954, la « Cité Heureuse » se situe à deux pas du centre-ville dans un quartier qui comprend encore, vers 1950, une vaste pâture, souvenir de l'activité agricole autrefois dominante à la périphérie urbaine. Sur le pourtour de cette pâture se

multiplient, dans les années 1920-1930, des maisons bourgeoises et d'autres plus modestes. La cité s'intègre donc, dès l'origine, dans un quartier dépourvu de ségrégation sociale, situation qui s'est maintenue jusqu'à nos jours. Cette mixité

est renforcée par la volonté des concepteurs d'associer dans une même campagne de construction des maisons unifamiliales (à droite) et de petits immeubles à appartements (à gauche).

Il existe dans toutes les villes de nos régions des quartiers composés partiellement ou entièrement de maisons dites sociales. Ce terme n'a rien de péjoratif. Il désigne des maisons construites à la demande des pouvoirs publics pour les personnes dont les revenus trop faibles ne leur permettent pas de se loger ou d'accéder à la propriété autrement. Ces maisons sont des constructions assez récentes. Les plus anciennes ne remontent guère au-delà du début du XXe siècle et beaucoup sont postérieures aux années 1950.

L'architecture des maisons sociales est assez stéréotypée, sans être pour autant dénuée de toute valeur esthétique. Par souci d'économie, la construction fait appel aux mêmes plans, aux mêmes matériaux, aux mêmes éléments décoratifs. Les maisons forment donc des ensembles homogènes. L'apparence générale varie cependant avec le temps et une cité sociale des années 1980 n'est pas semblable à une cité des années 1920 ou 1950. Les maisons bâties à partir de 1960-1970, époque où l'automobile commence à se démocratiser, sont par exemple équipées d'un garage.